

Communiqué de presse

Développement continu de l'AI : demande urgente aux conseillers aux Etats valaisans

Sion, le 09.04.2019

Forum Handicap Valais-Wallis (FH-VS), l'association faîtière des organisations valaisannes de personnes en situation de handicap, demande aux conseillers aux Etats valaisans, Jean-René Fournier et Beat Rieder, leur soutien pour que le projet du développement continu de l'AI ne se solde pas par une régression. En effet, les décisions prises par le Conseil national vont obliger de nombreuses personnes en situation de handicap à lutter pour survivre, notamment les familles ayant des enfants.

Le Conseil fédéral a présenté, en février 2017, un nouveau projet équilibré sur la réforme de l'assurance-invalidité. Le Conseil national a traité l'objet durant la session de printemps 2019 et proposé une série de mesures d'économies qui rendront la vie très dure aux personnes concernées.

Économiser sur le dos des enfants

C'est notamment sur le dos des familles qu'il est prévu d'économiser, en réduisant sans motif de 25% les rentes pour enfants de bénéficiaires AI. A noter que la majorité de nos Conseillers nationaux valaisans ont soutenu cette mesure choquante. Simultanément, le Conseil national n'hésite pas à générer des coûts administratifs importants en remplaçant l'expression «rentes pour enfants» par «allocation parentale». On dépense de l'argent pour des dénominations, alors qu'on réduit les modestes rentes pour enfants de personnes vulnérables.

Oui au système de rentes linéaire, mais pas comme ça

Le modèle de système de rentes linéaire décidé par le Conseil national ne tient en outre pas ses promesses. Les personnes lourdement handicapées, qui éprouvent déjà d'énormes difficultés à accéder au marché du travail, sont pénalisées par des réductions: une personne ayant un taux d'invalidité entre 60 et 69% devra désormais se débrouiller avec une rente fortement réduite. Cumulé à la réduction des rentes pour enfants, les conséquences financières peuvent être particulièrement lourdes. Par exemple, une mère ou un père de deux enfants, invalide à 62%, touche actuellement en moyenne une rente totale de 2'295 francs par mois. Avec les options prises par le Conseil national, le montant des rentes serait abaissé à 1'686 francs, soit de plus d'un quart de réduction !

Par ailleurs, une personne invalide à moins de 40% n'aura toujours pas accès à une rente. FH-VS demande un accès à une rente à partir d'un taux d'invalidité de 25%.

Demande aux conseillers aux Etats valaisans

Le projet de développement continu de l'AI sera à présent soumis au Conseil des États. La décision de réduire les rentes pour enfants compromet la révision AI dans sa totalité, alors que celle-ci prévoit d'importantes améliorations, notamment dans le domaine de la réadaptation professionnelle des jeunes avec handicap psychique. FH-VS demande aux Conseillers aux Etats valaisans à s'engager avec force pour corriger les dispositions irresponsables du Conseil national.

L'association Forum Handicap Valais-Wallis est l'association faîtière des organisations valaisannes de personnes en situation de handicap. Elle œuvre en faveur d'une société inclusive et s'engage pour la suppression des obstacles qui empêchent encore trop souvent les per-

sonnes en situation de handicap de participer pleinement à la vie en société. Interlocutrice des services politiques et administratifs, l'association travaille également en coordination avec la Commission cantonale du handicap. FH-VS compte 34 associations d'aide et d'entraide actives dans le canton.

Pour toute question, veuillez vous adresser à :

Maud Theler, Présidente FH-VS, 079 566 23 41

Thomas Burgener, Vice-président FH-VS, 079 449 56 15